

La philosophie merleau-pontienne est connue, plus ou moins à tort, pour son inachèvement. Bien qu'inachevée, elle se tient et ne nous semble pas connaître de rupture radicale. L'enjeu d'une lecture efficace de Merleau-Ponty passe par la mise au jour du mouvement de cette philosophie. Jusqu'à présent, l'historiographie nous semble avoir bien pris la mesure des bornes extérieures de la pensée du philosophe français, mais il semble subsister un creux dans la lecture, comme si, entre la *Phénoménologie de la Perception* et *Le Visible et l'Invisible*, la philosophie de l'auteur était au point mort. C'est dans ce creux historiographique que nous avons porté notre attention afin de réhabiliter la cohérence d'une recherche se faisant. Pour ce faire, nous nous sommes concentrés sur le cours que donne Merleau-Ponty au Collège de France en 1954-1955. Avec la notion d'institution, abordée à l'occasion de ce cours, Merleau-Ponty nous aide à penser plus en profondeur le lien qui unit le passage de la phénoménologie à l'ontologie, c'est-à-dire le passage d'une philosophie réflexive à celui d'une philosophie de la chair. Le travail que nous avons mené consista en un traitement approfondi de la notion d'institution afin de faire ressortir ce qu'elle peut apporter en vue d'une meilleure compréhension du mouvement de la philosophie merleau-pontienne.